

COMMUNE D'AMBERIEU EN BUGEY - BUDGET PRINCIPAL COMMUNE - CFU - 2024

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**COMMUNE AMBERIEU EN BUGEY dont la population est de 3500 habitants et plus : COMMUNE D'AMBERIEU  
EN BUGEY (1)**

(2) RELATIF AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 21010004600015

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE

**M. 57**

**Compte financier unique**

**Voté par nature**

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL COMMUNE (3)

**ANNEE 2024**

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) Libellée du budget principal s'il s'agit d'un budget annexe

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

# Sommaire

## I - Informations générales et synthétiques

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B1 - Présentation générale du compte financier - Vue d'ensemble	5
B2 - Résultats d'exécution du budget principal et du budget des services non personnalisés	
B3.1 - Liste des organismes de regroupement	6
B3.2 - Liste des établissements publics créés	7
B3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	8
C1 - Détail des restes à réaliser - Dépenses	9
C2 - Détail des restes à réaliser - Recettes	10
D - Bilan synthétique	
E - Compte de résultat synthétique	
F - Taux des contributions et produits afférents en N	11

## II - Exécution budgétaire

A - Modalités de vote du budget	12
---------------------------------	----

### Vue d'ensemble

A1.1 - Dépenses d'investissement	13
A1.2 - Recettes d'investissement	14
A2.1 - Dépenses de fonctionnement	15
A2.2 - Recettes de fonctionnement	16

### Vue détaillée

B1 - Dépenses d'investissement	
B2 - Recettes d'investissement	
C1 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17
D1 - Dépenses de fonctionnement	
D2 - Recettes de fonctionnement	

## III - Etats financiers

A - Bilan	
B - Compte de résultat	
C - Annexe (uniquement pour les collectivités certifiables)	
D - Balance des comptes	

## IV - Etats annexés

### A - Présentation croisée et agrégée

A1 - Présentation croisée, section d'investissement - Vue d'ensemble	18
A2 - Présentation croisée, section de fonctionnement - Vue d'ensemble	20
A3 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	22

### B - Etats annexés patrimoniaux

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	25
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	26
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	30
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	32
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	33
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	35
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	36
B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	37
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	38
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	39
B3 - Etat des provisions	45
B4 - Etat des charges transférées	47
B5 - Détail des opérations pour comptes de tiers	48
B6 - Prêts	49
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	50
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	51
B7.3 - Etat des emprunts garantis	52
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	53
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	54
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	55
B7.7 - Etat des recettes grevées d'une affectation spéciale	56
B7.8 - Autres engagements donnés	57

B7.9 - Autres engagements reçus	58
B8 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	59
B9 - Etat du personnel	64
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	69
B11.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	70
B11.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	71
<b>C - Etats annexés budgétaires</b>	
C1.1 - Equilibre budgétaire	72
C1.2- Equilibre budgétaire - Dépenses	74
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	75
C2.1 - Situation des AP	78
C2.2 - Situation des AE	79
C3.1 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par nature	80
C3.2 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par fonction	84
<b>D - Autres éléments d'information</b>	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	88
D2 - Gestion des fonds européens	89
D3 - Actions de formation des élus	90
D4 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	91
D5 - Identification des flux croisés	92
D6.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	93
D6.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	94
D7.1- Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (1)	96
D7.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	97
D8.1 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Etat de synthèse	98
D8.2 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Détail	99
E - État des Contrôles du Compte Financier	
<b>V - Arrêté et signatures</b>	
A - Arrêté et signatures	

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;  
*les opérations d'ordre doivent figurer en italique.*

(1) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

COMMUNE D'AMBERIEU EN BUGEY - BUDGET PRINCIPAL COMMUNE - CFU - 2024

<b>I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	12345

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	54321.00

Ratios de niveau		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1088.62
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1162.87
3	Dépenses d'équipement brut / population	267.30
4	Encours de dette / population (2)(3)	76.08
5	DGF / population	179.23
Ratios de structure et d'analyse financière		Valeurs
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	54.28
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	99.32
8	Taux d'épargne brute (Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement) (2) (4)	6.39
9	Taux d'épargne nette ( (Epargne brute – remboursement annuel de la dette en capital) / recettes réelles de fonctionnement)	0.68
10	Ratio d'endettement (Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement) (2) (3) (4)	6.54
11	Capacité de désendettement (encours de dette / épargne brute) (2) (3) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts.

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

COMMUNE D'AMBERIEU EN BUGEY - BUDGET PRINCIPAL COMMUNE - CFU - 2024

<b>I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES</b>		<b>I</b>
<b>PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE</b>		<b>B1</b>

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	10 718 840,42	18 685 780,46	29 404 620,88
	Recettes réalisées (1)	B	5 725 522,52	20 169 307,38	25 894 829,90
	Restes à réaliser	C	148 650,00	0,00	148 650,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	10 317 788,91	27 235 950,92	37 553 739,83
	Dépenses réalisées (1)	E	5 858 182,25	18 048 435,90	23 906 618,15
	Restes à réaliser	F	687 952,06	0,00	687 952,06
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B – E	-132 659,73	2 120 871,48	1 988 211,75
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	-401 051,51	8 550 170,46	8 149 118,95
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	-533 711,24	10 671 041,94	10 137 330,70
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	-539 302,06	0,00	-539 302,06
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-1 073 013,30	10 671 041,94	9 598 028,64

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

<b>I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES</b>	<b>I</b>
<b>LISTE DES ORGANISMES DE GROUPEMENT AUXQUELS ADHÈRE LA COLLECTIVITE</b>	<b>B3.1</b>

Désignation des organismes	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
<b>Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)</b>			
SYNDELEC		MANDAT	0,00
SYNDICAT MIXTE DU CENTRE NAUTIQUE BUGEY COTIERE		MANDAT	0,00
SIEA		MANDAT	0,00
<b>EPCI</b>			
CCPA		MANDAT	0,00
<b>Autres organismes de regroupement</b>			
OGEC		MANDAT	131 755,00
FONJEP		MANDAT	41 000,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES</b>	<b>I</b>
<b>LISTE DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS CRÉÉS</b>	<b>B3.2</b>

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

COMMUNE D'AMBERIEU EN BUGEY - BUDGET PRINCIPAL COMMUNE - CFU - 2024

<b>I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES</b>	<b>I</b>
<b>LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISÉS DANS UN BUDGET ANNEXE</b>	<b>B3.3</b>

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES</b>	<b>C1</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(I) 687 952,06
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	36 482,99
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	83 571,84
21	Immobilisations corporelles (3)	145 458,20
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	422 439,03
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES</b>	<b>C2</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(III) 148 650,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	148 650,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

COMMUNE D'AMBERIEU EN BUGEY - BUDGET PRINCIPAL COMMUNE - CFU - 2024

<b>I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES</b>	<b>I</b>
<b>TAUX DES CONTRIBUTIONS ET PRODUITS AFFÉRENTS EN N</b>	<b>F</b>

Libellés	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit N	Variation du produit / N-1 (%)
<b>Part régionale des ressources</b>				
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00
<b>Part départementale des ressources</b>				
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00
<b>Part communale des ressources</b>				
TFPB		37,25	0,00	8 556 911,00
TFPNB		48,00	0,00	27 285,00
CFE		0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires		0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

<b>II – EXECUTION BUDGETAIRE</b>	<b>II</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>A</b>

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50%
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

<b>II – EXECUTION BUDGETAIRE</b>	<b>II</b>
<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1.1</b>

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations (mandats émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	792 911,32	256 720,51	32,38	36 482,99
204	Subventions d'équipement versées (6)	205 624,25	0,00	0,00	83 571,84
21	Immobilisations corporelles	2 004 418,46	1 467 711,26	73,22	145 458,20
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	4 492 975,94	1 920 399,45	42,74	422 439,03
	Total des opérations d'équipement (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>7 495 929,97</b>	<b>3 644 831,22</b>	<b>48,62</b>	<b>687 952,06</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	72 334,84	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	448 300,00	12 598,00	2,81	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 011 233,93	1 011 233,88	100,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	157 427,04	122 032,94	77,52	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>1 689 295,81</b>	<b>1 145 864,82</b>	<b>67,83</b>	<b>0,00</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>9 185 225,78</b>	<b>4 790 696,04</b>	<b>52,16</b>	<b>687 952,06</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (4)	652 563,13	615 116,41	94,26	0,00
041	Opérations patrimoniales (5)	480 000,00	452 369,80	94,24	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre en investissement</b>		<b>1 132 563,13</b>	<b>1 067 486,21</b>	<b>94,25</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses d'investissement de l'exercice</b>		<b>10 317 788,91</b>	<b>5 858 182,25</b>	<b>56,78</b>	<b>687 952,06</b>
<b>001 Solde d'exécution négatif reporté</b>		<b>401 051,51</b>			
<b>Total des dépenses de la section d'investissement</b>		<b>10 718 840,42</b>	<b>5 858 182,25</b>		<b>687 952,06</b>

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Voir l'état II-C1.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) DI 040 = RF 042

(5) DI 041 = RI 041

(6) Le chapitre 204 est un chapitre globalisé qui inclut le 204 et le 2324.

COMMUNE D'AMBERIEU EN BUGEY - BUDGET PRINCIPAL COMMUNE - CFU - 2024

<b>II – EXECUTION BUDGETAIRE</b>	<b>II</b>
<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1.2</b>

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations (titres émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 281 818,27	1 022 457,41	79,77	148 650,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,02	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées(8)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	49 030,92	49 030,92	100,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 637 430,46	1 592 632,69	97,26	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	6 311,30	6 311,60	100,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 148 130,00			
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>4 122 720,95</b>	<b>2 670 432,64</b>	<b>64,77</b>	<b>148 650,00</b>
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	4 098 579,47			
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	1 980 000,00	2 602 720,08	131,45	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	517 540,00	452 369,80	87,41	0,00
<b>Total des recettes d'ordre en investissement</b>		<b>6 596 119,47</b>	<b>3 055 089,88</b>	<b>46,32</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes d'investissement de l'exercice</b>		<b>10 718 840,42</b>	<b>5 725 522,52</b>	<b>53,42</b>	<b>148 650,00</b>
<b>001 Solde d'exécution positif reporté</b>		<b>0,00</b>			
<b>Total des recettes de la section d'investissement</b>		<b>10 718 840,42</b>	<b>5 725 522,52</b>		<b>148 650,00</b>

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(4) DI 040 = RF 042

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) DI 041 = RI 041

(8) Le chapitre 204 est un chapitre globalisé qui inclut le 204 et le 2324



<b>II – EXECUTION BUDGETAIRE</b>	<b>II</b>
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A2.1</b>

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
011	Charges à caractère général (3)	7 864 862,99	3 667 232,78	727 058,61	4 394 291,39	55,87	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	9 572 764,71	8 782 267,64	1 140,00	8 783 407,64	91,75	0,00
014	Atténuations de produits	830 000,00	228 263,00	0,00	228 263,00	27,50	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	2 064 308,66	1 874 717,16	3 050,35	1 877 767,51	90,96	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>20 331 936,36</b>	<b>14 552 480,58</b>	<b>731 248,96</b>	<b>15 283 729,54</b>	<b>75,17</b>	<b>0,00</b>
66	Charges financières	220 155,28	143 545,46	0,00	143 545,46	65,20	0,00
67	Charges spécifiques	481 979,81	2 026,86	0,00	2 026,86	0,42	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	123 300,00	16 413,96	0,00	16 413,96	13,31	0,00
<b>Total des dépenses réelles et mixtes</b>		<b>21 157 371,45</b>	<b>14 714 466,86</b>	<b>731 248,96</b>	<b>15 445 715,82</b>	<b>73,00</b>	<b>0,00</b>
023	Virement à la section d'investissement	4 098 579,47					
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	1 980 000,00	2 602 720,08	0,00	2 602 720,08	131,45	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement (3)</b>		<b>6 078 579,47</b>	<b>2 602 720,08</b>	<b>0,00</b>	<b>2 602 720,08</b>	<b>42,82</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice</b>		<b>27 235 950,92</b>	<b>17 317 186,94</b>	<b>731 248,96</b>	<b>18 048 435,90</b>	<b>66,27</b>	<b>0,00</b>
<b>002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>		<b>0,00</b>					
<b>Total des dépenses de la section de fonctionnement</b>		<b>27 235 950,92</b>	<b>17 317 186,94</b>	<b>731 248,96</b>	<b>18 048 435,90</b>		<b>0,00</b>

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) DF 042 = RI 040 ; DF 043 = RF 043



<b>II – EXECUTION BUDGETAIRE</b>	<b>II</b>
<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A2.2</b>

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
013	Atténuations de charges	92 716,02	117 677,85	0,00	117 677,85	126,92	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 170 653,91	1 146 066,55	0,00	1 146 066,55	97,90	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	3 411 762,00	3 413 055,84	0,00	3 413 055,84	100,04	0,00
731	Fiscalité locale	9 531 050,00	9 817 000,27	0,00	9 817 000,27	103,00	0,00
74	Dotations et participations	2 921 147,84	3 092 612,24	11 327,00	3 103 939,24	106,26	0,00
75	Autres produits de gestion courante	680 867,12	730 364,02	0,00	730 364,02	107,27	0,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>17 808 196,89</b>	<b>18 316 776,77</b>	<b>11 327,00</b>	<b>18 328 103,77</b>	<b>102,92</b>	<b>0,00</b>
76	Produits financiers	210 732,90	232 534,84	0,00	232 534,84	110,35	0,00
77	Produits spécifiques	14 287,54	985 158,46	0,00	985 158,46	6 895,23	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires)	0,00	8 393,90	0,00	8 393,90	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles et mixtes</b>		<b>18 033 217,33</b>	<b>19 542 863,97</b>	<b>11 327,00</b>	<b>19 554 190,97</b>	<b>108,43</b>	<b>0,00</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	652 563,13	615 116,41	0,00	615 116,41	94,26	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre (3)</b>		<b>652 563,13</b>	<b>615 116,41</b>	<b>0,00</b>	<b>615 116,41</b>	<b>94,26</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes de fonctionnement de l'exercice</b>		<b>18 685 780,46</b>	<b>20 157 980,38</b>	<b>11 327,00</b>	<b>20 169 307,38</b>	<b>107,94</b>	<b>0,00</b>
<b>002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>		<b>8 550 170,46</b>					
<b>Total des recettes de la section de fonctionnement</b>		<b>27 235 950,92</b>	<b>20 157 980,38</b>	<b>11 327,00</b>	<b>20 169 307,38</b>		<b>0,00</b>

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) RF 042 = DI 040

<b>II – EXECUTION BUDGETAIRE</b>	<b>II</b>
<b>OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES</b>	<b>C1</b>

Cet état ne contient pas d'information.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>PRESENTATION CROISEE, SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
<b>DEPENSES</b>		<b>1 011 233,88</b>	<b>839 546,00</b>	<b>0,00</b>	<b>260 252,47</b>	<b>334 887,16</b>	<b>463 817,61</b>	<b>75 463,85</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	12 598,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 011 233,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	49 677,82	0,00	0,00	10 680,00	42 108,00	25 037,01	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	448 312,82	0,00	81 921,35	165 206,69	264 078,28	29 661,17	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	341 555,36	0,00	165 733,12	159 000,47	157 631,33	20 765,67	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>1 710 209,71</b>	<b>11 848,56</b>	<b>0,00</b>	<b>84 327,92</b>	<b>141 320,50</b>	<b>60 268,10</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 592 632,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	117 577,00	11 848,56	0,00	35 297,00	141 320,50	60 268,10	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	49 030,92	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>PRESENTATION CROISEE , SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)</b>	<b>A1</b>

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
<b>DEPENSES</b>		<b>1 572 415,44</b>	<b>215,16</b>	<b>0,00</b>	<b>232 864,47</b>		<b>4 790 696,04</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		12 598,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		1 011 233,88
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	129 217,68	0,00	0,00	0,00		256 720,51
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	326 496,56	215,16	0,00	151 819,23		1 467 711,26
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	994 668,26	0,00	0,00	81 045,24		1 920 399,45
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	122 032,94	0,00	0,00	0,00		122 032,94
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
<b>RECETTES</b>		<b>562 815,25</b>	<b>0,00</b>	<b>6 311,60</b>	<b>93 331,00</b>		<b>2 670 432,64</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		1 592 632,69
13	Subventions d'investissement	562 815,25	0,00	0,00	93 331,00		1 022 457,41
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,02
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		49 030,92
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	6 311,60	0,00		6 311,60
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>PRESENTATION CROISEE, SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A2</b>

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
<b>DEPENSES</b>		<b>372 154,45</b>	<b>3 931 482,34</b>	<b>0,00</b>	<b>668 520,93</b>	<b>3 379 571,00</b>	<b>3 097 813,50</b>	<b>1 618 461,63</b>	<b>0,00</b>
011	Charges à caractère général	20,32	644 726,32	0,00	259 521,78	865 373,97	977 957,13	185 160,80	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	2 989 098,21	0,00	408 063,15	2 367 692,44	1 042 951,51	1 191 784,13	0,00
014	Atténuations de produits	228 263,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	281 243,85	0,00	936,00	146 455,99	1 076 617,41	241 516,70	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	142 386,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	1 484,81	0,00	0,00	0,00	48,60	287,45	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	16 413,96	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>14 685 627,24</b>	<b>601 487,74</b>	<b>0,00</b>	<b>393 616,61</b>	<b>518 020,74</b>	<b>288 512,04</b>	<b>1 187 658,25</b>	<b>0,00</b>
013	Atténuations de charges	0,00	18 807,19	0,00	1 500,66	15 192,55	0,00	40 716,71	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	222 557,79	0,00	25 957,88	398 419,48	61 826,89	297 130,49	0,00
73	Impôts et taxes	3 405 505,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	9 769 826,86	8 997,43	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	1 506 402,59	81 707,93	0,00	110,00	84 573,36	80 063,25	805 184,77	0,00
75	Autres produits de gestion courante	2 616,00	29 842,50	0,00	366 048,07	13 335,96	146 621,90	42 820,52	0,00
76	Produits financiers	0,00	232 456,94	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,01	0,00	0,00	0,00	6 499,39	0,00	1 805,76	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	1 275,94	7 117,96	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>PRESENTATION CROISEE, SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)</b>	<b>A2</b>

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>1 313 009,92</b>	<b>118 160,89</b>	<b>389 289,63</b>	<b>557 251,53</b>		<b>15 445 715,82</b>
011	Charges à caractère général	0,00	837 399,77	58 664,31	121 837,30	443 629,69		4 394 291,39
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	352 965,08	49 834,95	267 452,33	113 565,84		8 783 407,64
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		228 263,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	121 335,93	9 661,63	0,00	0,00		1 877 767,51
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	1 159,14	0,00	0,00	0,00		143 545,46
67	Charges spécifiques	0,00	150,00	0,00	0,00	56,00		2 026,86
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		16 413,96
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>1 528 808,15</b>	<b>225 163,04</b>	<b>13 713,16</b>	<b>111 584,00</b>		<b>19 554 190,97</b>
013	Atténuations de charges	0,00	689,19	0,00	6 777,02	33 994,53		117 677,85
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	9 713,46	76 970,83	0,00	53 489,73		1 146 066,55
73	Impôts et taxes	0,00	7 550,00	0,00	0,00	0,00		3 413 055,84
731	Fiscalité locale	0,00	1 796,00	35 575,98	0,00	804,00		9 817 000,27
74	Dotations et participations	0,00	535 712,10	3 327,00	6 858,24	0,00		3 103 939,24
75	Autres produits de gestion courante	0,00	3 994,10	109 289,23	0,00	15 795,74		730 364,02
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	77,90	0,00		232 534,84
77	Produits spécifiques	0,00	969 353,30	0,00	0,00	7 500,00		985 158,46
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		8 393,90

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES</b>	<b>A3</b>

**1 – BUDGET PRINCIPAL**

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	10 718 840,42	5 858 182,25	687 952,06	4 172 706,11
RECETTES	10 718 840,42	5 725 522,52	148 650,00	4 844 667,90
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	27 235 950,92	18 048 435,90	0,00	9 187 515,02
RECETTES	27 235 950,92	20 169 307,38	0,00	7 066 643,54

(1) Y compris les rattachements.

**2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)****BUDGET BUDGET DU CCAS/ N°SIRET : 26011012700016**

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	54 014,76	20 514,55	3 382,14	30 118,07
RECETTES	54 014,76	0,00	0,00	54 014,76
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	190 852,43	174 456,62	0,00	16 395,81
RECETTES	190 852,43	160 412,00	0,00	30 440,43

(1) Y compris les rattachements.

**3 – PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)**

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	10 772 855,18	5 878 696,80	691 334,20	4 202 824,18
RECETTES	10 772 855,18	5 725 522,52	148 650,00	4 898 682,66
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	27 426 803,35	18 222 892,52	0,00	9 203 910,83

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
RECETTES	27 426 803,35	20 329 719,38	0,00	7 097 083,97

(1) Y compris les rattachements.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES</b>	<b>A3</b>

**4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf. liste des principales opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable) (1)**

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

**5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)**

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	10 772 855,18	5 878 696,80	691 334,20	4 202 824,18
RECETTES	10 772 855,18	5 725 522,52	148 650,00	4 898 682,66
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	27 426 803,35	18 222 892,52	0,00	9 203 910,83
RECETTES	27 426 803,35	20 329 719,38	0,00	7 097 083,97
<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>	<b>38 199 658,53</b>	<b>24 101 589,32</b>	<b>691 334,20</b>	<b>13 406 735,01</b>
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>	<b>38 199 658,53</b>	<b>26 055 241,90</b>	<b>148 650,00</b>	<b>11 995 766,63</b>

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE</b>	<b>B1.1</b>

**DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>B1.2</b>

**REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péριο- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1675 Dettes afférentes aux marchés de travaux et de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>					<b>0,00</b>									
1681 Autres emprunts (total)(9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
<b>Total général</b>					<b>0,00</b>									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>B1.2</b>

**B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers(Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)(10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
<b>Total général</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX</b>	<b>B1.3</b>

**REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)**

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
<b>TOTAL (A)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
<b>TOTAL (B)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
<b>TOTAL (C)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
<b>TOTAL (D)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
<b>TOTAL (E)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
<b>TOTAL (F)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS</b>	<b>B1.4</b>

**TYPOLGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
<b>Structure</b>							
<b>(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(C) Option d'échange (swaption)</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(E) Multiplicateur jusqu'à 5</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(F) Autres types de structures</b>	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE</b>	<b>B1.5</b>

**DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE</b>	<b>B1.5</b>

**B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
<b>Taux fixe (total)</b>						0,00	0,00		
<b>Taux variable simple (total)</b>						0,00	0,00		
<b>Taux complexe (total) (2)</b>						0,00	0,00		
<b>Total</b>						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT</b>	<b>B1.6</b>

**REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)**

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
<b>Total des dépenses au c/ 166</b>					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Refinancement de dette (3)</b>																
<b>Total des recettes au c/ 166</b>					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	
<b>Refinancement de dette (4)</b>																

- (1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.
- (2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.
- (3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.
- (4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.
- (5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.
- (7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.
- (10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.
- (11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.
- (12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.
- (13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N</b>	<b>B1.7</b>

**EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)**

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
<b>Total</b>												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME</b>	<b>B1.8</b>

**DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)**

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
<b>TOTAL</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES</b>	<b>B1.9</b>

**AUTRES DETTES**

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>B2</b>

**METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS**

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Durée (en années)	Délibération du
	<b>Biens de faible valeur-</b> Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1200.00 €		2022-05-06
	<b>Catégories de biens amortis</b>		
L	M-1311-25-SUB ETAT ETABL NATIONAUX	25	06/05/2022
L	M-1311-3-SUB ETAT ETABL NATIONAUX	3	06/05/2022
L	M-1311-40-SUB ETAT ETABL NATIONAUX	40	06/05/2022
L	M-1311-5-SUB ETAT ETABL NATIONAUX	5	06/05/2022
L	M-1311-8-SUB ETAT ETABL NATIONAUX	8	06/05/2022
L	M-1311-NA-SUB ETAT ETABL NATIONAUX	0	06/05/2022
L	M-1312-20-SUBV. INV REGION	20	06/05/2022
L	M-1312-25-SUBV. INV REGION	25	06/05/2022
L	M-1312-3-SUBV. INV REGION	3	06/05/2022
L	M-1312-40-SUBV. INV REGION	40	06/05/2022
L	M-1312-5-SUBV. INV REGION	5	06/05/2022
L	M-1312-8-SUBV. INV REGION	8	06/05/2022
L	M-1312-NA-SUBV. INV REGION	0	06/05/2022
L	M-1313-20-SUBV. INV. DEPARTEMENTS	20	06/05/2022
L	M-1313-25-SUBV. INV. DEPARTEMENTS	25	06/05/2022
L	M-1313-3-SUBV. INV. DEPARTEMENTS	3	06/05/2022
L	M-1313-40-SUBV. INV. DEPARTEMENTS	40	06/05/2022
L	M-1313-5-SUBV. INV. DEPARTEMENTS	5	06/05/2022
L	M-1313-8-SUBV. INV. DEPARTEMENTS	8	06/05/2022
L	M-1313-NA-SUBV. INV. DEPARTEMENTS	0	06/05/2022
L	M-13141-2-SUBV. COMMUNE MEMBRES DU GFP	2	06/05/2022
L	M-13151-25-SUBV GFP DE RATTACHEMENT	25	06/05/2022
L	M-13151-3-SUBV. INV. GFP RATTACHEMENT CCPA	3	06/05/2022
L	M-13151-40-SUBV GFP DE RATTACHEMENT	40	06/05/2022
L	M-13151-5-SUBV. INV. GFP RATTACHEMENT CCPA	5	06/05/2022
L	M-13151-8-SUBV GFP DE RATTACHEMENT	8	06/05/2022
L	M-13151-NA-SUBV GFP DE RATTACHEMENT	0	06/05/2022
L	M-1318-20-SUBV. INV. AUTRES	20	06/05/2022
L	M-1318-25-SUBV. INV. AUTRES	25	06/05/2022

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Délibération du	
L	M-1318-3-SUBV. INV. AUTRES	3	06/05/2022
L	M-1318-40-SUBV. INV. AUTRES	40	06/05/2022
L	M-1318-5-SUBV. INV. AUTRES	5	06/05/2022
L	M-1318-8-SUBV. INV. AUTRES	8	06/05/2022
L	M-1321-NA-SUBV INV. ETAT ETABLISSEMENTS NATIONAUX	0	06/05/2022
L	M-1322-NA-SUBV INV. REGIONS	0	06/05/2022
L	M-1323-NA-SUBV INV. DEPARTEMENTS	0	06/05/2022
L	M-13251-NA-SUBV GFP DE RATTACHEMENT	0	06/05/2022
L	M-1328-NA-SUB AUTRES NON AMORT	0	06/05/2022
L	M-1388-3-SUBV NON TRANSFERABLES AUTRES	3	06/05/2022
L	M-1388-NA-SUBV NON TRANSFERABLES AUTRES	0	06/05/2022
L	M-202-FV-FRAIS DE REALISAT DOC URBA	1	06/05/2022
L	M-202-10-FRAIS DE REALISAT. DOC URBA	10	06/05/2022
L	M-2031-FV-FRAIS ETUDES NON SUIVIS DE TX	1	06/05/2022
L	M-2031-5-FRAIS D'ETUDES NON SUIVIS DE TX	5	06/05/2022
L	M-2033-5-FRAIS INSERTION	5	06/05/2022
L	M-204122-NA-SUBV EQUIP REGIONS BAT + INSTAL	0	06/05/2022
L	PROJETS D'INFRASTRUCTURES D'INTERETNATIONAL	10	06/05/2022
L	PROJETS D'INFRASTRUCTURES D'INTERETNATIONAL	15	06/05/2022
L	M-2041412-15-SUBV EQUIP VERSEE COMMUNE	15	06/05/2022
L	M-2041511-15-SUBV COLLECTIVITE BIEN MOBILIERS	15	06/05/2022
L	M-2041512-15-SUBV COLLECTIVITE BAT INSTALL	15	06/05/2022
L	M-2041513-20-SUBV PROJETS INFRASTRUCTURES	20	06/05/2022
L	M-2041513-NA-SUBV EQUIP VOIRIE	0	06/05/2022
L	M-2041582-5-SUBV BATI INSTAL PRIVES	5	06/05/2022
L	M-204181-15-ORG PUBLICS MOBILIER MAT + ETUDES	15	06/05/2022
L	M-204182-15-ORG PUBLIC BAT + INSTALL	15	06/05/2022
L	M-20421-5-SUBV BIEN MOB. DROIT PRIVE	5	06/05/2022
L	M-20422-5-SUB EQUIPEMENT BAT ET INSTALLATION	5	06/05/2022
L	M-204411-15-SUBV EQUIP NATURE MOB MAT ETUDE	15	06/05/2022
L	M-204412-15-SUBV EQUIP NATURE BAT ET INSTAL	15	06/05/2022
L	M-2051-2-LICENCES + LOGICIELS	2	06/05/2022
L	M-2051-FV-CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	1	06/05/2022
L	M-2088-5-AUTRES IMMO INCORPORELLES	5	06/05/2022
L	M-2111-NA-TERRAINS NUS	0	06/05/2022
L	M-2112-NA-TERRAINS DE VOIRIE	0	06/05/2022
L	M-2113-NA-TERRAINS AMENAGES AUTRES QUE VOIRIE	0	06/05/2022
L	M-2115-NA-TERRAINS BATIS	0	06/05/2022

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
L	M-2116-NA-REPRISES CONCESSIONS	0	06/05/2022
L	M-2117-NA-BOIS ET FORETS	0	06/05/2022
L	M-2118-NA-AUTRES TERRAINS	0	06/05/2022
L	M-2121-20-PLANTATIONS ARBRES +ARBUSTES	20	06/05/2022
L	M-2128-20-AUTRES AMENAGEMENTS TERRAINS	20	06/05/2022
L	M-2128-NA-AUTRES AMENAGEMENTS TERRAINS	0	06/05/2022
L	M-21311-20-HOTEL DE VILLE	20	06/05/2022
L	M-21311-NA-HOTEL DE VILLE	0	06/05/2022
L	M-21312-20-BATIMENTS SCOLAIRES	20	06/05/2022
L	M-21312-FV-BATIMENTS SCOLAIRES	1	06/05/2022
L	M-21312-NA-BATIMENTS SCOLAIRES	0	06/05/2022
L	M-21314-20-BATIMENTS CULTURELS ET SPORTIFS	20	06/05/2022
L	M-21314-NA-BATIMENTS CULTURELS ET SPORTIFS	0	06/05/2022
L	M-21316-20-EQUIPEMENTS CIMETIERES	20	06/05/2022
L	M-21316-FV-EQUIPEMENTS CIMETIERES	1	06/05/2022
L	M-21316-NA-EQUIPEMENTS CIMETIERES	0	06/05/2022
L	M-21318-FV-AUTRES BATIMENTS PUBLICS	1	06/05/2022
L	M-21318-20-AUTRES BATIMENTS PUBLICS	20	06/05/2022
L	M-21318-40-CONSTRUCTION	40	06/05/2022
L	M-21318-NA-AUTRES BATIMENTS PUBLICS	0	06/05/2022
L	M-2132-20-IMMEUBLE DE RAPPORT	20	06/05/2022
L	M-21351-20-INSTAL BATIMENTS PUBLICS	20	06/05/2022
L	M-21351-5-INSTAL BATIMENTS PUBLICS	5	06/05/2022
L	M-21351-NA-INSTAL BATIMENTS PUBLICS	0	06/05/2022
L	M-2138-FV-AUTRES CONSTRUCTIONS	1	06/05/2022
L	M-2138-NA-AUTRES CONSTRUCTIONS	0	06/05/2022
L	M-2138-10-AUTRES CONSTRUCTIONS	10	06/05/2022
L	M-2138-20-AUTRES CONSTRUCTIONS	20	06/05/2022
L	M-2145-20-INST AGENC AMENAG SOL AUTRUIS	20	06/05/2022
L	M-2151-20-INSTAL. MATERIEL OUTILLAGE TECH.	20	06/05/2022
L	M-2151-NA- INSTALLATIONS DE VOIRIE	0	06/05/2022
L	M-2152-NA-INSTALL VOIRIE	0	06/05/2022
L	M-21531-NA-RESEAU ADDUCTION EAU	0	06/05/2022
L	21532M-NA-RESEAUX D'ASSAINISSEMENT	0	06/05/2022
L	M-21533-NA-RESEAUX CABLES	0	06/05/2022
L	M-21534-NA-RESEAUX ELECTRIFICATIONS	0	06/05/2022
L	M-21538-NA-AUTRES RESEAUX	0	06/05/2022
L	M-21561-8-MATERIEL ROULANT INCENDIE	8	06/05/2022

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
L	M-21568-FV-AUTRES MATERIEL ET OUTILLAGE INCENDIE	1	06/05/2022
L	M-21568-NA-AUTRES MATERIEL ET OUTILLAGE INCENDIE	0	06/05/2022
L	M-21568-10-AUTRES MAT. OUTIL. INCENDIE	10	06/05/2022
L	M-21568-7-DEFIBRILATEURS	7	06/05/2022
L	M-215731-8-MATERIEL ROULANT AUTRES	8	06/05/2022
L	M-215731-FV-MATERIEL ROULANT AUTRES	1	06/05/2022
L	A NE PLUS UTILISER_UNIQUEMENT REGUL HISTORIQUE	8	06/05/2022
L	M-215741-10-INSTAL.MAT. CANTINES SCOLAIRES	10	06/05/2022
L	M-215741-FV-INSTALLATIONS MAT. OUT. REST.SCOL.	1	06/05/2022
L	M-21578-10-AUTRES MATERIELS TECHNIQUE	10	06/05/2022
L	M-21578-25-MAT OUTILLAGE VOIRIE	25	06/05/2022
L	M-21578-FV-AUTRE MATERIEL TECHNIQUE	1	06/05/2022
L	M-21581-MN-INSTALLATIONS P3	0	06/05/2022
L	M-21582-MN-INSTALLATIONS P6	0	06/05/2022
L	M-21583-MN-INSTALLATIONS CLIMATISEURS	0	06/05/2022
L	M-21583-10-INSTALLATIONS CLIMATISEURS	10	06/05/2022
L	M-21583-FV-INSTALLATIONS CLIMATISEURS	1	06/05/2022
L	M-21584-MN-INSTALLATIONS MILIEU EDUCATIFS	0	06/05/2022
L	M-21584-10-INSTALLATIONS MILIEU EDUCATIFS	10	06/05/2022
L	M-21584-FV-INSTALLATIONS MILIEU EDUCATIFS	1	06/05/2022
L	M-21585-MN-INSTALLATIONS MILIEU SPORTIFS	0	06/05/2022
L	M-21585-10-INSTALLATIONS MILIEU SPORTIFS	10	06/05/2022
L	M-21585-FV-INSTALLATIONS MILIEU SPORTIFS	1	06/05/2022
L	M-21586-MN-INSTALLATIONS MILIEU PATRIMOINE/VOIRIE	0	06/05/2022
L	M-21586-10-INSTALLATIONS MILIEU PATRIMOINE/VOIRIE	10	06/05/2022
L	M-21586-FV-INSTALLATIONS PATRIMOINE/VOIRIE	1	06/05/2022
L	M-21587-10-INSTALLATIONS VIDEO PROTECTION	10	06/05/2022
L	M-21587-FV-INSTALLATIONS VIDEO PROTECTION	1	06/05/2022
L	M-21585-MN-INSTALLATIONS AUTRES	0	06/05/2022
L	M-21588-10-INSTALLATIONS AUTRES	10	06/05/2022
L	M-21588-FV-INSTALLATIONS AUTRES	1	06/05/2022
L	M-21589-MN-INSTALLATIONS ESPACE VERT	0	06/05/2022
L	M-21589-10-INSTALLATIONS ESPACE VERT	10	06/05/2022
L	A NE PLUS UTILISER	0	06/05/2022
L	A NE PLUS UTILISER	10	06/05/2022
L	A NE PLUS UTILISER	1	06/05/2022
L	BIENS SOUS-JACENTS LIVRES	0	06/05/2022
L	M-2162-NA-DEPENSES ULTERIEURS IMMO	0	06/05/2022

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Délibération du	
L	M-2188-10-INSTAL.GENERAL AGEN DIVERS	10	06/05/2022
L	M-21828-8-VEHICULES TRANSPORTS	8	06/05/2022
L	M-21831-FV-MATERIELS INFOR SCOLAIRES	1	06/05/2022
L	M-2183-3-MAT. INFO SCOLAIRES	3	06/05/2022
L	M-21838-FV-AUTRES MATERIELS INFORMATIQUE	1	06/05/2022
L	M-21838-3-AUTRES MAT INFO	3	06/05/2022
L	M-21841-FV-MATERIEL BUREAU MOBILIER SCOLAIRES	1	06/05/2022
L	M-21841-10-MAT BUREAU + MOB SCOLAIRES	10	06/05/2022
L	M-21848-FV-AUTRES MAT BUREAU MOBILIER	1	06/05/2022
L	M-21848-10-AUTRES MOBILIER BUREAUX	10	06/05/2022
L	M-21881-FV-MOBILIER URBAINS	1	06/05/2022
L	M-21881-10-MOBILIER URBAIN	10	06/05/2022
L	M-21882-10-MATERIELS NETTOYAGE	10	06/05/2022
L	M-21883-FV-MATERIELS SPORTIFS	0	06/05/2022
L	M-21883-10-MATERIELS SPORTIFS	10	06/05/2022
L	M-21884-FV-EQUIPEMENTS CTM	1	06/05/2022
L	M-21884-10-EQUIPEMENTS CTM	10	06/05/2022
L	M-21885-FV-MATERIELS VIDEO SON	1	06/05/2022
L	M-21885-10-MATERIELS VIDEO SON	0	06/05/2022
L	M-21886-FV-MATERIELS ESPACES VERTS	1	06/05/2022
L	M-21885-10-MATERIELS EDUCATIFS	10	06/05/2022
L	M-21885-FV-MATERIELS EDUCATIFS	1	06/05/2022
L	M-21888-FV-AUTRES	1	06/05/2022
L	M-21888-10-AUTRES	10	06/05/2022
L	A NE PLUS UTILISER	1	06/05/2022
L	A NE PLUS UTILISER	0	06/05/2022
L	A NE PLUS UTILISER	10	06/05/2022
L	M-2312-NA-AMENAGEMENTS TERRAINS	0	06/05/2022
L	M-231318-NA-AUTRES BATIMENTS PUBLICS	0	06/05/2022
L	M-2313-NA-CONSTRUCTIONS	0	06/05/2022
L	M-2315-NA-INSTAL OUTIL TECHNIQUES	0	06/05/2022
L	M-2318-NA-AUTRES IMMO CORPORELLES	0	06/05/2022
L	M-238-NA-AVANCES VERSEES S/COM IMMO CORP	0	06/05/2022
L	MISE A DISPOSITION P/TRANSFERT DE COMPETENCE	0	06/05/2022
L	M-261-NA-TITRES DE PARTICIPATION	0	06/05/2022
L	M-271-NA-TITRES IMMOBILISES	0	06/05/2022
L	M-275-NA-DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS VERSES	0	06/05/2022
L	M-27631-NA-AUTRES CREANCES ETAT ETABLI NATIONAUX	0	06/05/2022

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
L	M-276358-NA-AUTRES CREANCES AUTRES GROUPEMENTS	0	06/05/2022
L	M-27638-20-AUTRES CREANCES ETABLI PUBLICS	20	06/05/2022
L	M-27638-NA-AUTRES CREANCES ETABLI PUBLICS	0	06/05/2022

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES</b>	<b>B3</b>

## PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
<b>PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)</b>					
Provisions pour risques et charges (3)		18 946,77	37 202,75	11 511,86	44 637,66
Provisions pour litiges		0,00	12 000,00	4 000,00	8 000,00
CONTENTIEUX URBANISME	23/01/2024	0,00	4 000,00	4 000,00	0,00
CONTENTIEUX URBANISME	23/01/2024	0,00	6 000,00	0,00	6 000,00
CONTENTIEUX URBANISME	21/11/2024	0,00	2 000,00	0,00	2 000,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	7 531,92	6 235,92	1 296,00
FRAIS RESILIATION CONTRAT MAITRISE D UVRE	19/11/2024	0,00	960,00	0,00	960,00
FRAIS RESILIATION CONTRAT MAITRISE D UVRE	19/11/2024	0,00	336,00	0,00	336,00
FRAIS RESILIATION CONTRAT MAITRISE D UVRE	19/11/2024	0,00	1 558,98	1 558,98	0,00
FRAIS RESILIATION CONTRAT MAITRISE D UVRE	19/11/2024	0,00	1 558,98	1 558,98	0,00
FRAIS RESILIATION CONTRAT MAITRISE D UVRE	19/11/2024	0,00	1 558,98	1 558,98	0,00
FRAIS RESILIATION CONTRAT MAITRISE D UVRE	19/11/2024	0,00	1 558,98	1 558,98	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des provisions semi-budgétaires</b>		<b>18 946,77</b>	<b>37 202,75</b>	<b>11 511,86</b>	<b>44 637,66</b>
<b>PROVISIONS BUDGETAIRES (2)</b>					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des provisions budgétaires</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL PROVISIONS</b>		<b>18 946,77</b>	<b>37 202,75</b>	<b>11 511,86</b>	<b>44 637,66</b>

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES</b>	<b>B4</b>

**ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
<b>TOTAL</b>				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
<b>TOTAL</b>				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS</b>	<b>B5</b>

**CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES PRETS</b>	<b>B6</b>

**Prêts (compte 274)**

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 31/12/N	Montant de l'annuité recouvré		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>B7.1</b>

**ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES**

Article		Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	0,00
8016	Contrats de crédit-bail (2)	3 844,80	2 563,17	1 281,63
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	<b>Autres engagements donnés</b>			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>B7.2</b>

**ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)**

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	<b>Autres engagements reçus</b>			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 31/12/N correspond au reste à employer au 31/12/N, l'annuité reçue au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>B7.3</b>

**ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS**

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>										<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>B7.4</b>

## CALCUL DES RATIOS D'ENDETTEMENT RELATIFS AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	<b>I = A + B + C - D</b>	<b>0,00</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>II</b>	<b>0,00</b>
<b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)</b>	<b>I / II</b>	<b>0,00</b>

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>B7.5</b>

## ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exer- cice d'origine du con- trat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir						
						N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)	
<b>Crédits-bails mobiliers</b>												
WI HOME	2022	LEASECOM	36	1 281,63	3 844,80	0,00	0,00	0,00	0,00	2 563,17	2 563,17	
<b>Crédits-bails immobiliers</b>						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Total</b>						1 281,63	3 844,80	0,00	0,00	0,00	2 563,17	2 563,17

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>B7.6</b>

**ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT**

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)				
									Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I			
<b>Marchés de partenariat (1)</b>													
<b>SOUS-TOTAL</b>							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)</b>													
<b>SOUS-TOTAL</b>							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>							<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 31/12/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 31/12/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>B7.7</b>

**ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE**  
**Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale**

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>B7.8</b>

**ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
<b>TOTAL</b>					0,00	0,00	0,00
<b>8017 Subventions à verser en annuités</b>					0,00	0,00	0,00
<b>8018 Autres engagements donnés</b>					0,00	0,00	0,00
<b>Au profit d'organismes publics</b>					0,00	0,00	0,00
<b>Au profit d'organismes privés (1)</b>					0,00	0,00	0,00
<b>Engagements liés à des délégations de service public</b>					0,00	0,00	0,00
<b>Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement</b>					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>B7.9</b>

**ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
<b>TOTAL</b>					0,00	0,00	0,00
	8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)			0,00	0,00	0,00
	8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)			0,00	0,00	0,00
	8028	Autres engagements reçus			0,00	0,00	0,00
		A l'exception de ceux reçus des entreprises			0,00	0,00	0,00
		Engagements reçus des entreprises			0,00	0,00	0,00

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B –ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS</b>	<b>B8</b>

## LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>514 685,41</b>	
<b>Personnes de droit privé</b>	<b>514 685,41</b>	
<b>Associations</b>	<b>514 685,41</b>	
01 OUTDOOR	2 000,00	SUBVENTION EXCEPTIONNELLE 01 OUTDOOR LA TRACE DES MAQUISARDS DE L AIN
ADIL01	500,00	ADIL01
ADSEA (ASS.DEP.SAUVEG.ENFANT ADU	600,00	PROJETS FETE DES VOISINS
ADSEA (ASS.DEP.SAUVEG.ENFANT ADU	3 000,00	ADSEA CHANTIER PERMANENTS
ADSEA (ASS.DEP.SAUVEG.ENFANT ADU	50 000,00	CPO AVEC ADSEA
ADSEA (ASS.DEP.SAUVEG.ENFANT ADU	3 398,41	CHATIER EDUCATIF - DU 11 AU 22/03 + DU 03 AU 13/06/2024
AIDA CENTRE SOCIAL	3 000,00	PROJETS ESPACES RENCONTRES
AIDA CENTRE SOCIAL	5 000,00	PROJETS ACTI VACANCES
AIDA CENTRE SOCIAL	3 000,00	OCCUPATION PRECAIRE
AIDA CENTRE SOCIAL	72 500,00	SUIVANT CONVENTION
AIDA CENTRE SOCIAL	2 500,00	PREAMBULLE 2024
AIDA CENTRE SOCIAL	800,00	"PROJET ""PROJ"" "
AMBERIEU ATHLETIC CLUB	2 660,00	FINANCEMENT DE 2 INTERVENANTS
AMBERIEU ATHLETIC CLUB	1 000,00	ACHAT DE MATÉRIEL D'ENTRAINEMENT
AMBERIEU BASKET BALL	600,00	TOURNOI D'HALLOWEEN (U7 ET U9)
AMBERIEU BASKET BALL	608,00	PROMOTION DU BASKET FEMININ
AMBERIEU BASKET BALL	2 700,00	NIVEAU DE PERFORMANCE
AMBERIEU BASKET BALL	1 217,00	PROMOTION DE L'ARBITRAGE
AMBERIEU CLUB PASSION AQUATIQUE	500,00	AIDE DEPLACEMENTS JEUNES POUR COMPETITIONS NATIONALES
AMBERIEU CLUB PASSION AQUATIQUE	200,00	AIDE POUR UTILISATION ÉQUIPEMENT SPORTIFS IN TERCOMMUNAUX
AMBERIEU FOOTBALL CLUB	7 500,00	PACKS ÉQUIPEMENTS LICENCIÉS
AMBERIEU MARATHON	4 000,00	RONDE DES GRANGEONS 10/2024
AMBERIEU NATATION	10 000,00	SOUTENIR LA PRATIQUE SPORTIVE
AMBERIEU RUGBY XV	4 000,00	REGUL - PROJET EXTENSION ENTRE BUGEY
AMBERIEU RUGBY XV	2 000,00	TOURNOI MARC REMOND DU 07/05/2023
AMBERIEU RUGBY XV	1 000,00	TOURNOI ROMAIN GOBIN 06/2023
AMBERIEU RUGBY XV	4 000,00	ENTENTE BUGEY ABXV-EDB-EMD ET
AMBERIEU RUGBY XV	1 500,00	TOURNOI MARC REMOND MAI 2024

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
AMBERIEU RUGBY XV	1 000,00	TOURNOI ROMAIN GOBIN JUIN 2024
AMBERIEU RUGBY XV	2 500,00	REPRISE DE LA CRÉATION ÉQUIPE
AMBERIEU VOLLEY BALL	1 000,00	DÉVELOPPEMENT DES ÉQUIPES M18
AMBERIEU VOLLEY BALL	600,00	ORGANISATION DE 2 TOURNOIS LOISIRS
AMICALE LAIQUE JULES FERRY	1 500,00	ORGANISATION COMPÉTITION GR
AMICALE LAIQUE JULES FERRY	1 000,00	PROMOUVOIR L'ALJF
AMICALE LAIQUE JULES FERRY	250,00	RENOUVELLEMENT DES JUSTAUCORPS
AMICALE LAIQUE JULES FERRY	700,00	RENOUVELLEMENT DES JUSTAUCORPS
AMICALE LAIQUE JULES FERRY	2 750,00	MATÉRIEL DE GYM ACHAT ET RENOUELEMENT
AMICALE LAIQUE JULES FERRY	450,00	ACHAT D'ENGINS GR 05/2024
AMIS CHATEAU DES ALLYMES	10 000,00	LES AMIS DU CHATEAU DES ALLYMES FONCTIONNEMENT
AMIS CHATEAU DES ALLYMES	1 000,00	""COMMÉMORATION 400 ANS RENE DE LUCINGE"" "
AMIS DE ST GERMAIN ET SON CHATEA	3 150,00	SUBVENTION EXCEPTIONNELLE 2023 DELIB 2023.05.31
AMIS DE ST GERMAIN ET SON CHATEA	2 000,00	PROJET - LES AMIS DE ST GERMAIN
ARTHEMUS	600,00	"PROJET - CONCERT ""VIVALDI A PIAZZOLLA"" "
ASAPES	220,00	ACQUISITION MATÉRIEL DE PLONGÉE : FILTRATI ON AIR 06/2024
ASCA SECTION ESCRIME	2 212,00	RÉPARATION DES ÉQUIPEMENTS 05
ASCA SECTION ESCRIME	400,00	DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE
ASCA SECTION ESCRIME	600,00	MASQUES AFIN DE RESPECTER L A REGLEMENTATION
ASCA SECTION ESCRIME	400,00	ACADÉMIE DE SABRE LASER 05/20
ASCA TENNIS DE TABLE	600,00	STAGE, COMPÉTITION, PERFORMANCE
ASCA TENNIS DE TABLE	1 600,00	DÉVELOPPEMENT DE L'ASSOCIATION
ASMB MOTO CLUB D'AMBERIEU	2 100,00	ENTRETIEN DES ESPACES DÉDIÉS A L'ACTIVITE CROSS
ASSOCIATION POUR L'AUTOBIOGRAPHI	1 000,00	PROGRAMMATION CULTURELLE
ASSOCIATION THÉÂTRE ET ECRITURE	8 500,00	PROJET COUPS DE COEUR D AVIGNON ACOMPTE 50 %
ASSOCIATION THÉÂTRE ET ECRITURE	8 500,00	PROJET COUPS DE COEUR D AVIGNON 2EME ACOMPTE
ASSOCIATION TROLL QUI PEUT AMBER	300,00	AMÉLIORATION DES CONDITIONS D
ATELEC	1 500,00	ATELEC - ACCUEIL DES PERSONNES ET ORIENTATION
ATELEC	8 000,00	PROJETS MAITRISE DE LA LANGUE
ATELEC	2 000,00	PREVENTION DECROCHAGE SCOLAIRE
CENTRE DE LOISIRS	1 775,55	BONS AIDE AUX FAMILLES - PERIODE 6
CENTRE DE LOISIRS	3 796,55	BONS AIDE AUX FAMILLES - PERIODE 1 - 2024
CENTRE DE LOISIRS	4 291,00	FRAIS FONCTIONNEMENT + PETITS EQUIP
CENTRE DE LOISIRS	493,40	SUBVENTION CENTRE DE LOISIRS JANVIER 2024
CENTRE DE LOISIRS	1 110,15	SUBVENTION CENTRE DE LOISIRS FEVRIER 2024
CENTRE DE LOISIRS	616,75	SUBVENTION CENTRE DE LOISIRS MARS 2024
CENTRE DE LOISIRS	1 233,50	SUBVENTION CENTRE DE LOISIRS AVRIL 2024
CENTRE DE LOISIRS	2 118,70	BONS AIDE AUX FAMILLES - PERIODE 3

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
CENTRE DE LOISIRS	3 930,85	BONS AIDE AUX FAMILLES - PERIODE 2
CENTRE DE LOISIRS	370,05	SUBVENTION CENTRE DE LOISIRS MAI 2024
CENTRE DE LOISIRS	616,75	SUBVENTION CENTRE DE LOISIRS JUIN 2024
CENTRE DE LOISIRS	9 039,50	FRAIS FONCTIONNEMENT + CHARGES PERSONNEL
CENTRE DE LOISIRS	9 039,50	FRAIS FONCTIONNEMENT + CHARGES PERSONNEL
CENTRE DE LOISIRS	7 402,00	FORFAIT VACANCES ÉTÉ
CENTRE DE LOISIRS	7 020,00	COLO APPRENANTE
CENTRE DE LOISIRS	9 136,60	BONS AIDE AUX FAMILLES - PERIODE 4
CENTRE DE LOISIRS	3 831,00	BONS AIDE AUX FAMILLES - PERIODE 5
CENTRE DE LOISIRS	493,40	SUBVENTION CENTRE DE LOISIRS SEPTEMBRE 2024
CENTRE DE LOISIRS	1 233,50	SUBVENTION CENTRE DE LOISIRS OCTOBRE 2024
CENTRE DE LOISIRS	493,40	SUBVENTION CENTRE DE LOISIRS NOVEMBRE 2024
CENTRE DE LOISIRS	370,05	SUBVENTION CENTRE DE LOISIRS DECEMBRE 2024
CENTRE DE LOISIRS	1 916,10	BONS AIDE AUX FAMILLES - PERIODE 6 - 2024
CLUB ACTIVITE SUBAQUATIQUE AMBE	2 000,00	REQUALIFICATION 8 BLOCS PLONGEE
CLUB AMBARROIS DE TENNIS	600,00	TOURNOI D'AUTOMNE DU TCA 10+11/2024
CLUB AMBARROIS DE TENNIS	900,00	DÉVELOPPEMENT DU PICKLEBALL C
CLUB LOISIRS ANIMATIONS	2 000,00	CLAPA
CLUB ORIENTATION AMBERIEU	600,00	COURSE ORIENTATION DEPARTEMENTALE
CLUB ORIENTATION AMBERIEU	400,00	ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES 09/2024
COMITE DE JUMELAGE	1 886,42	JUMELAGE
COMPAGNIE ARCHERS DU ROY	1 050,00	ARCS À POULIES 05/2024
CONS.DEPART.ACCES DROIT	1 900,00	PROJETS POINTS JUSTICE
ECOLE DE MUSIQUE	10 000,00	FONCTIONNEMENT - POSTE DE DIRECTEUR ACOMPTE E 1/3
ECOLE DE MUSIQUE	20 000,00	FONCTIONNEMENT
ECOLE DE MUSIQUE	10 000,00	FONCTIONNEMENT ACOMPTE
ECOLE DE MUSIQUE	21 000,00	FONCTIONNEMENT - POSTE DE DIRECTEUR
FOUS DU VOLANT AMBARROIS	1 500,00	DÉVELOPPEMENT RENOMMÉE CLUB PAR L'ORGANISATION
HANDBALL CLUB	2 320,00	CHALLENGE TISSOT GUERRAZ
HANDBALL CLUB	5 100,00	INTERVENTION DANS LE MILIEU SCOLAIRE
HANDBALL CLUB	880,00	DÉVELOPPER L'IMAGE DE MARQUE
LES CAVALIERS DES BALMETTES	480,00	RÉCOMPENSE POUR TOUS 05/2024
LES CAVALIERS DES BALMETTES	400,00	LA SÉCURITÉ AVANT TOUT 05/2024
LICORNE JOUEUSE	1 996,00	""JEU SUIS UN HEROS"" "
MJC	5 000,00	PROJET GERE TON ECRAN
MJC	7 000,00	SOUS LES ÉTOILES LA PLACE ACOMPTE 50%
MJC	22 000,00	MJC FONCTIONNEMENT
MJC	25 000,00	MJC SUBVENTION EXCEPTIONNELLE DELIBERATION 2023
MJC	3 000,00	RENOUV DEMARCHE PARTICIPATION
MJC	2 500,00	PROGRAMMATION CULTURELLE

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
MJC	2 000,00	SUBVENTION APPEL A PROJET 2024 MJC
OCCE DE L AIN	756,00	JFE LA VIE BRESSOISE - ACOMPTE 70%
OCCE DE L AIN	116,20	JFE SORTIE MONASTÈRE D E BROU ACOMPTE 70%
OCCE DE L AIN	623,70	JFE SORTIE PLANÉTIARIUM DE VAULX EN VELIN ACOMPTE 70%
OCCE DE L AIN	601,30	JFE CLASSE DÉCOUVERTE À AUTRANS ACOMPTE 70%
OCCE DE L AIN	686,00	JJE SORTIE PÉDAGOGIQUE À DINOPLAGNE ACOMPTE 70%
OCCE DE L AIN	798,00	JJE LA FERME « LES EPI CURIEUX ACOMPTE 70%
OCCE DE L AIN	441,00	JJE SORTIE GROTTES DU CERDON ACOMPTE 70%
OCCE DE L AIN	490,00	JJE SORTIE GROTTES DU CERDON ACOMPTE 70%
OCCE DE L AIN	560,00	JJE SORTIE CUIVRERIE D E CERDON
OCCE DE L AIN	2 479,40	JEAN JAURES MATERNELLE SORTIE TOUROPARC ACOMPTE 70%
OCCE DE L AIN	1 050,00	JPP SORTIE PARC DES OI SEAUX ACOMPTE 70%
OCCE DE L AIN	462,00	JPP SORTIE TOUS À PONEY
OCCE DE L AIN	312,20	JPP CONTER UNE HISTOIRE
OCCE DE L AIN	252,00	JPP SORTIE INSTITUT LUMIÈRE À LYON ACOMPTE 70%
OCCE DE L AIN	210,00	JPP SORTIE DÉCOUVERTE D ES SPORTS NAUTIQ ACOMPTE 70%
OCCE DE L AIN	371,70	TIRET - SPECTACLE LES 3 CHARDON S ACOMPTE 70%
OCCE DE L AIN	357,00	TIRET - SORTIE GROTTES DU CERDON ACOMPTE 70%
OCCE DE L AIN	579,60	TIRET - SORTIE FERME PÉDAGOGIQUE ACOMPTE 70%
OCCE DE L AIN	88,90	TIRET - SORTIE ESPACE GAME ACOMPTE 70%
OCCE DE L AIN	455,00	TIRET - ADESSA ACOMPTE 70%
OCCE DE L AIN	700,10	JJE SOLDE
OCCE DE L AIN	-81,25	JEAN DE PARIS SOLDE
OCCE DE L AIN	903,52	JFE
OCCE DE L AIN	191,48	TIRET SOLDE
OCCE DE L AIN	1 025,43	JEAN JAURES MATERNELLE SOLDE
PLAINE DE L'AIN ESCALADE	1 400,00	ACHAT MATÉRIELS D'ESCALADE ET RANGEMENT
SECOURS POPULAIRE FRANCAIS	6 000,00	SECOURS POPULAIRE
SOLENRE	1 500,00	PROJET VOLTAIRE
TOILES EMOI	4 800,00	PROJET - TOILES EMOI - CINÉMA
TRIATHLON AMBERIEU EN BUGEY	1 500,00	CORRIDA TRAIL AMBARROISE 2023 - RAR 2024
UNION MUSICALE AMBERIEU	1 750,00	ACOMPTE 50% BD24-00062 - UNION MUSICALE
UNION MUSICALE AMBERIEU	1 750,00	UNION MUSICALE SOLDE
VELO CLUB AMBERIEU	500,00	PARTICIPATION AUX FORMATIONS PSC1
VELO CLUB AMBERIEU	500,00	ORGANISATION D'UN TDJV DE LA FFC SECTION V TT
VELO CLUB AMBERIEU	1 000,00	AMBÉRACE 2024, COUPE AURA

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
VELO CLUB AMBERIEU	500,00	PARTICIPATION AU TOUR DE L'AIN U17 2024
VELO CLUB AMBERIEU	500,00	STAGE SECTION FREERIDE DESCENTE PERFORMANCE
VELO CLUB AMBERIEU	500,00	PROJET STAGE DE PRÉPARATION PHYSIQUE
<b>Entreprises</b>	<b>0,00</b>	
<b>Personnes physiques</b>	<b>0,00</b>	
<b>Autres</b>	<b>0,00</b>	
<b>Personnes de droit public</b>	<b>0,00</b>	
<b>Etat</b>	<b>0,00</b>	
<b>Régions</b>	<b>0,00</b>	
<b>Départements</b>	<b>0,00</b>	
<b>Communes</b>	<b>0,00</b>	
<b>Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)</b>	<b>0,00</b>	
<b>Autres</b>	<b>0,00</b>	

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N</b>	<b>B9</b>

**B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		<b>4,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4,00</b>	<b>4,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4,00</b>
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Directeur général des services techniques	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		<b>46,60</b>	<b>1,00</b>	<b>47,60</b>	<b>36,30</b>	<b>5,00</b>	<b>41,30</b>
Adjoint administratif pal 1 cl	C	2,00	0,50	2,50	13,50	0,00	13,50
Adjoint administratif pal 2 cl	C	12,80	0,00	12,80	5,80	0,00	5,80
Adjoint administratif terr.	C	12,00	0,50	12,50	4,00	1,00	5,00
Attaché	A	6,00	0,00	6,00	3,00	2,00	5,00
Attaché principal	A	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
Rédacteur	B	8,00	0,00	8,00	4,00	2,00	6,00
Rédacteur principal 1 cl	B	2,80	0,00	2,80	3,00	0,00	3,00
Rédacteur principal 2 cl	B	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		<b>66,91</b>	<b>18,01</b>	<b>84,92</b>	<b>62,28</b>	<b>11,87</b>	<b>74,15</b>
Adjoint technique pal 1 cl	C	4,00	0,00	4,00	18,90	0,00	18,90
Adjoint technique pal 2 cl	C	17,00	0,90	17,90	9,89	0,00	9,89
Adjoint technique territorial	C	24,91	17,11	42,02	20,49	9,87	30,36
Agent de maîtrise	C	7,00	0,00	7,00	3,00	0,00	3,00
Agent de maîtrise principal	C	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Ingénieur	A	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
Ingénieur hors classe	A	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur principal	A	3,00	0,00	3,00	1,00	1,00	2,00
Technicien	B	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
Technicien principal de 1 cl	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien principal de 2 cl	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		<b>16,60</b>	<b>0,00</b>	<b>16,60</b>	<b>17,60</b>	<b>2,00</b>	<b>19,60</b>

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Agent spéc pal écoles mat 1 cl	C	0,00	0,00	0,00	14,60	0,00	14,60
Agent spéc pal écoles mat 2 cl	C	15,60	0,00	15,60	0,00	1,00	1,00
Assistant socio-éducatif cl ex	A	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Educateur ter. jeunes enfants	A	1,00	0,00	1,00	2,00	1,00	3,00
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)</b>		<b>9,00</b>	<b>0,83</b>	<b>9,83</b>	<b>9,83</b>	<b>0,00</b>	<b>9,83</b>
Auxiliaire puériculture cl. nl	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Auxiliaire puériculture cl.sup	B	7,00	0,83	7,83	7,83	0,00	7,83
Infirmier en soins généraux	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>		<b>3,90</b>	<b>0,00</b>	<b>3,90</b>	<b>4,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4,00</b>
Educateur A.P.S pal 1er cl	B	3,90	0,00	3,90	4,00	0,00	4,00
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>		<b>7,80</b>	<b>0,00</b>	<b>7,80</b>	<b>7,40</b>	<b>0,00</b>	<b>7,40</b>
Adjoint du patrimoine pal 1 cl	C	1,00	0,00	1,00	3,80	0,00	3,80
Adjoint du patrimoine pal 2 cl	C	1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	0,80
Adjoint territorial patrimoine	C	3,00	0,00	3,00	0,00	0,00	0,00
Assistant conservation pal 1c	B	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Assistant conservation pal 2c	B	2,00	0,00	2,00	0,80	0,00	0,80
Assistant ens. art. pal 1er cl	B	0,80	0,00	0,80	1,00	0,00	1,00
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>		<b>12,00</b>	<b>17,16</b>	<b>29,16</b>	<b>15,29</b>	<b>10,34</b>	<b>25,63</b>
Adjoint d'animation pal 1 cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint d'animation pal 2 cl	C	0,00	0,89	0,89	5,10	0,00	5,10
Adjoint territorial animation	C	10,00	16,27	26,27	9,19	9,34	18,53
Animateur	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
<b>FILIERE POLICE (j)</b>		<b>8,00</b>	<b>0,00</b>	<b>8,00</b>	<b>7,00</b>	<b>0,00</b>	<b>7,00</b>
Brigadier-chef principal	C	1,00	0,00	1,00	6,00	0,00	6,00
Chef de service de police	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Chef service de police pal 2cl	B	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Gardien-brigadier	C	6,00	0,00	6,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>EMPLOIS NON CITES (l) (5)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)</b>		<b>170,81</b>	<b>37,00</b>	<b>207,81</b>	<b>159,70</b>	<b>29,21</b>	<b>188,91</b>

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ( $0,8 * 6 / 12$ ).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.



AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Rédacteur	B	ADM	452	0,00	332-8-2°	CDD
Rédacteur	B	ADM	389	0,00	332-14	CDD
<b>Agents occupant un emploi non permanent (7)</b>				<b>0,00</b>		
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-23-1°	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	367	0,00	332-23-1°	CDD
Apprenti		OTR	0	0,00	A	A
Apprenti		OTR	0	0,00	A	A
Apprenti		OTR	0	0,00	A	A
Apprenti		OTR	0	0,00	A	A
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>0,00</b>		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.  
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).  
 S : Social.  
 MS : Médico-social.  
 MT : Médico-technique.  
 SP : Sportif.  
 CULT : Culturel.  
 ANIM : Animation.  
 POL : Police.  
 POMP : Sapeurs-pompiers.  
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.  
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.  
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans  
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.  
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.  
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.  
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.  
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.  
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.  
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnées à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.  
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.  
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.  
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-9 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.  
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.  
 326-352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).  
 343-1-343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).  
 333-1-333-10 : Collaborateurs de cabinet.  
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.  
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX</b>	
<b>LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER</b>	<b>B10</b>

**LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à Hôtel de Ville (1).  
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<b>Délégation de service public (3) (4)</b>				
<b>Détention d'une part du capital</b>				
<b>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</b>				
<b>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</b>				
<b>Autres</b>				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>B11.1</b>

**B11.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT**

<b>DEPENSES – MANDATS EMIS</b>		
<b>Article (1)</b>	<b>Libellé (1)</b>	<b>Montant</b>
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>		0,00
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<i>0,00</i>
<b>TOTAL GENERAL</b>		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU</b> <b>COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>B11.2</b>

**B11.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT**

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
018	RSA	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>0,00</b>
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE</b>	<b>C1.1</b>

**DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**

**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1**

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
<b>Solde d'exécution 001 (A)</b> montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-401 051,51
<b>Solde des RAR (B)</b> montant négatif si déficit montant positif si excédent	-636 720,06
<b>Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-1 037 771,57

**Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1**

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
<b>Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)</b>	1 037 771,57
<b>Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-1 037 771,57
<b>Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I)</b> Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00

**COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE**

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalizations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	1 356 581,90	1 428 396,59	687 952,06	2 116 348,65
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	7 835 714,46	2 128 876,53	148 650,00	2 277 526,53
<b>Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)</b>	6 479 132,56	700 479,94	-539 302,06	161 177,88
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-401 051,51			-401 051,51
Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	1 037 771,57	1 037 771,57		1 037 771,57
<b>Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)</b>	636 720,06			636 720,06
<b>Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV)</b> Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte				797 897,94

(1) BP+BS+DM + RAR N-1. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

*(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés*

*(3) Mandats et titres émis*

*(4) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle*

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES</b>	<b>C1.2</b>

## DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B</b>		<b>1 356 581,90</b>	<b>1 428 396,59</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>1 011 233,93</b>	<b>1 011 233,88</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 011 233,93	1 011 233,88
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>345 347,97</b>	<b>417 162,71</b>
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe d'aménagement	72 334,84	0,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	273 013,13	417 162,71

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES</b>	<b>C1.3</b>

## RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>7 835 714,46</b>	<b>2 128 876,53</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>609 004,99</b>	<b>564 207,52</b>
10222	FCTVA	189 652,89	189 652,89
10226	Taxe d'aménagement (2)	410 006,00	365 208,23
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	3 034,80	3 034,80
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
276358	Créance Autres groupements	6 311,30	6 311,60
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (3)</b>		<b>7 226 709,47</b>	<b>1 564 669,01</b>
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation de document	0,00	7 225,51
28031	Frais d'études	0,00	74 762,46
2804133	Subv. Dpt : Projet infrastructure	0,00	23 237,54
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	0,00	1 577,24
28041511	Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel	0,00	272,11
28041513	Subv. Grpt : Projet infrastructure	0,00	29 800,00
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	0,00	13 531,00
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	0,00	3 000,00
2804183	Autres org pub-Proj infrastruct int nat.	0,00	801,00

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
2804412	Sub nat org pub - Bât. et installations	1 000 000,00	173 906,50
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	64 919,85
28128	Autres aménagements de terrains	0,00	4 292,26
281314	Bâtiments culturels et sportifs	0,00	253,30
281318	Autres bâtiments publics	0,00	69 909,78
281321	Immeubles de rapport	0,00	517 366,93
281351	Bâtiments publics	0,00	1 179,00
28138	Autres constructions	0,00	15 390,01
28145	Construct° sol autrui - Installat° généré.	0,00	3 050,00
28151	Réseaux de voirie	0,00	17 425,00
281534	Réseaux d'électrification	0,00	141,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	0,00	24 508,00
2815731	Matériel roulant	0,00	7 303,97
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	323,00
2815741	Inst., mat., outill. cantines scolaires	0,00	826,00
281578	Autre matériel technique	0,00	3 299,68
28158	Autres inst., matériel, outill. techniques	0,00	37 969,10
281828	Autres matériels de transport	0,00	154 946,96
281831	Matériel informatique scolaire	0,00	25 836,00
281838	Autre matériel informatique	0,00	2 436,30
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	0,00	6 779,48
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	7 704,59
28188	Autres immo. corporelles	980 000,00	270 695,44
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (4)		
33...	En-cours de production de biens (4)		
35...	Stocks de produits (4)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 148 130,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	4 098 579,47	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – AUTORISATIONS DE PROGRAMME</b>	<b>C2.1</b>

**SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
OPE0003-23	AP AMENAGEMENT URBAIN - PLACE MARCELOIL	23	38 635,80	2 485 791,40	0,00	104 469,40	65 868,40	38 601,00	105 962,41	-67 361,41
OPE0001-22	AP AMENAGEMENT URBAIN - PLACE PIERRE SEMARD	23	62 768,52	10 050 768,52	0,00	197 000,00	0,00	197 000,00	32 868,00	164 132,00
OPE0007-24	AP CONTOURNEMENT EST	23	0,00	1 651 722,54	0,00	51 614,54	0,00	51 614,54	44 533,38	7 081,16
OPE0006-23	AP INSTRUMENTATION EGLISE DE LA VILLE	23	30 000,00	67 540,00	0,00	37 540,00	0,00	37 540,00	20 880,00	16 660,00
OPE0005-23	AP REFLECTION DES COUVERTURES ELEMENTAIRES ET MATERNELLES J FERRY	23	11 755,50	753 500,50	0,00	741 744,50	0,00	741 744,50	159 000,47	582 744,03
OPE0004-23	AP RESTRUCTURATION DU POLE PETITE ENFANCE	23	0,00	62 558,82	0,00	68 000,00	5 441,18	62 558,82	45 802,68	16 756,14
072021	AP VIDEO PROTECTION	23	82 754,88	303 085,42	0,00	220 330,54	10 000,00	210 330,54	178 331,12	31 999,42
<b>TOTAL</b>			<b>225 914,70</b>	<b>15 374 967,20</b>	<b>0,00</b>	<b>1 420 698,98</b>	<b>81 309,58</b>	<b>1 339 389,40</b>	<b>587 378,06</b>	<b>752 011,34</b>

\* Le détail par programme n'est à renseigner qu'à compter des AP votées en 2005.

(1) Il s'agit des AP affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AP votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AP non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)	0,00	0,00	0,00	0,00

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT</b>	<b>C2.2</b>

**SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT**

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
OPE0003-23	AE AMENAGEMENT URBAIN - PLACE MARCELPOIL	23	38 635,80	257 155,60	0,00	104 469,40	65 868,40	38 601,00	105 962,41	-67 361,41
OPE0001-22	AE AMENAGEMENT URBAIN - PLACE PIERRE SEMARD	23	62 768,52	95 000,00	0,00	102 000,00	0,00	102 000,00	32 868,00	69 132,00
OPE0007-24	AE CONTOURNEMENT EST	23	0,00	186 722,54	0,00	51 614,54	0,00	51 614,54	44 533,38	7 081,16
OPE0006-23	AE INSTRUMENTALISATION EGLISE DE LA VILLE	23	0,00	37 540,00	0,00	37 540,00	0,00	37 540,00	0,00	37 540,00
OPE0005-23	AE REFLECTION DES COUVERTURES ELEMENTAIRES ET MATERNELLES J FERRY	23	11 755,50	741 744,50	0,00	741 744,50	0,00	741 744,50	0,00	741 744,50
OPE0004-23	AE RESTRUCTURATION DU POLE PETITE ENFANCE	23	100 000,00	62 558,82	0,00	68 000,00	5 441,18	62 558,82	0,00	62 558,82
072021	AE VIDEO PROTECTION	23	82 754,88	210 330,54	0,00	220 330,54	10 000,00	210 330,54	178 331,12	31 999,42
<b>TOTAL</b>			<b>295 914,70</b>	<b>1 591 052,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 325 698,98</b>	<b>81 309,58</b>	<b>1 244 389,40</b>	<b>361 694,91</b>	<b>882 694,49</b>

\* Le détail par engagement n'est à renseigner qu'à compter des AE votées en 2005.

(1) Il s'agit des AE affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AE votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AE non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AE affectées (6) / (5)	0,00	0,00	0,00	0,00

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR NATURE</b>	<b>C3.1</b>

## Présentation agrégée par nature

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	205 428,69	0,00	0,00	0,00	205 428,69	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	509 334,30	0,00	0,00	46 803,49	462 530,81	0,00
A125	Constructions	517 229,18	74 033,71	0,00	61 878,79	381 316,68	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	313 464,77	140 275,03	0,00	0,00	173 189,74	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	1 629 973,23	111 711,40	0,00	634 515,19	883 746,64	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>		<b>3 175 430,17</b>	<b>326 020,14</b>	<b>0,00</b>	<b>743 197,47</b>	<b>2 106 212,56</b>	<b>0,00</b>

## AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	205 428,69	0,00	0,00	205 428,69	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	509 334,30	0,00	46 803,49	462 530,81	0,00
A125	Constructions	517 229,18	74 033,71	61 878,79	381 316,68	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	313 464,77	140 275,03	0,00	173 189,74	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	1 629 973,23	111 711,40	634 515,19	883 746,64	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>		<b>3 175 430,17</b>	<b>326 020,14</b>	<b>743 197,47</b>	<b>2 106 212,56</b>	<b>0,00</b>

## AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUN DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

## AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)**

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)**

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

## AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,

- 2111 « Terrains nus »,

- 2115 « Terrains bâtis »,

- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,

- 21312 « Bâtiments scolaires »,

- 21318 « Autres bâtiments publics »,

- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,

- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,

- 2138 « Autres constructions »,

- 2151 « Réseaux de voirie »,

- 2152 « Installations de voirie »,

- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,

- 21828 « Autres matériels de transport »,

- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,

- 2313 « Constructions en cours »,

- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,

- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR FONCTION</b>	<b>C3.2</b>

## Présentation agrégée par fonction

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	165 733,12	53 338,98	0,00	67 650,76	44 743,38	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	287 912,70	0,00	0,00	35 492,92	252 419,78	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sport et loisirs	238 197,14	0,00	0,00	73 547,41	164 649,73	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	55 191,48	0,00	0,00	0,00	55 191,48	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisation des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	1 499 437,66	155 956,98	0,00	344 113,10	999 367,58	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	223 691,97	42 690,47	0,00	77 661,24	103 340,26	0,00
<b>TOTAL</b>		<b>2 470 164,07</b>	<b>251 986,43</b>	<b>0,00</b>	<b>598 465,43</b>	<b>1 619 712,21</b>	<b>0,00</b>

## AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	165 733,12	53 338,98	67 650,76	44 743,38	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	287 912,70	0,00	35 492,92	252 419,78	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	238 197,14	0,00	73 547,41	164 649,73	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	55 191,48	0,00	0,00	55 191,48	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	1 499 437,66	155 956,98	344 113,10	999 367,58	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	223 691,97	42 690,47	77 661,24	103 340,26	0,00
<b>TOTAL</b>		<b>2 470 164,07</b>	<b>251 986,43</b>	<b>598 465,43</b>	<b>1 619 712,21</b>	<b>0,00</b>

## AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUN DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

## AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)**

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)**

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

## AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,

- 2111 « Terrains nus »,

- 2115 « Terrains bâtis »,

- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,

- 21312 « Bâtiments scolaires »,

- 21318 « Autres bâtiments publics »,

- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,

- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,

- 2138 « Autres constructions »,

- 2151 « Réseaux de voirie »,

- 2152 « Installations de voirie »,

- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,

- 21828 « Autres matériels de transport »,

- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,

- 2313 « Constructions en cours »,

- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,

- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE</b>	<b>D1</b>

**LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE**

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – GESTION DES FONDS EUROPEENS</b>	<b>D2</b>

Cet état ne contient pas d'information.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N</b>	<b>D3</b>

**ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N**

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT RELATIF AUX RESSOURCES ET DEPENSES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES JEUNES – Annexe à l'article D. 4312-7</b>	<b>D4</b>

**Evolution des dépenses associées à la formation professionnelle des jeunes**

	APPRENTISSAGE			ENS PRO ss statut scolaire			FORMATIONS CONTINUES en alternance			TOTAL		
	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%
	<b>Montant</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

**Etat des ressources de l'apprentissage**

RESSOURCES	MONTANT		
	Année n	Année n-1	%
1 <sup>ère</sup> section FNDMA	0,00	0,00	0,00
2 <sup>ème</sup> section FNDMA	0,00	0,00	0,00
Dotations décentralisation (1)	0,00	0,00	0,00
Dotation indemnité comp. forfaitaire	0,00	0,00	0,00
Contribution additionnelle (2)	0,00	0,00	0,00
FSE	0,00	0,00	0,00
FEDER	0,00	0,00	0,00
FEOGA	0,00	0,00	0,00
Reversement excédent de ressources CFA (3)	0,00	0,00	0,00
Autres ressources	0,00	0,00	0,00
<b>Total ressources externes</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Effort propre de la collectivité	0,00	0,00	0,00
<b>Total ressources</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Dotations au titre des lois du 7 janvier 1983 et du 23 juillet 1987.

(2) Article 37 de la loi de finances initiale pour 2005.

(3) Article R. 116-17 du code du travail.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES (1)</b>	<b>D5</b>

**1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. la liste des opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable)**

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Solde Prévisions / réalisations
<b>INVESTISSEMENT</b>				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

**2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après neutralisation des flux réciproques)**

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Solde Prévisions / réalisations
<b>INVESTISSEMENT</b>				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>D - AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION – ÉTATS DE RÉPARTITION DE LA TEOM – INVESTISSEMENT</b>	<b>D6.1</b>

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

**SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES**

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	<b>Acquisitions d'immobilisations</b>	<b>0,00</b>
21351	BATIMENTS PUBLICS	0,00
	<b>Opérations d'équipement (1 ligne par opération)</b>	<b>0,00</b>
	<b>Autres dépenses éventuelles</b>	<b>0,00</b>
	<b>Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>0,00</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>0,00</b>

**SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES**

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	<b>Autres recettes éventuelles</b>	<b>0,00</b>
	<b>Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des recettes réelles</b>	<b>0,00</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>0,00</b>

(1) Compléter par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » dans la mesure où il faut établir un état par

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>D - AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION – ÉTATS DE RÉPARTITION DE LA TEOM - FONCTIONNEMENT</b>	<b>D6.2</b>

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

**SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES**

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>91 024,23</b>
6042	ACHATS DE PREST. DE SERVICES (AUT. QUE TERR. A AME	71 827,60
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN WI	7 274,35
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	7 431,43
61558	ENTRET. AUTRES BIENS MOBILIERS	203,14
6156	MAINTENANCE	2 452,65
6161	RESPONSABILITE CIVILE	135,45
6168	ASSURANCE DECES (GRH)	1 327,53
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	0,00
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	372,08
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>267 452,33</b>
6332	COTISATIONS VERSEES AU F.N.A.L.	741,82
6336	ATELIERS MUNICIPAUX RUE JEAN DE PARIS	3 040,99
64111	REMUNERATION PRINCIPALE TITULAIRES	149 270,10
64112	ATELIERS MUNICIPAUX RUE JEAN DE PARIS	939,40
64118	ATELIERS MUNICIPAUX RUE JEAN DE PARIS	39 920,29
6451	COTISATIONS A L'U.R.S.S.A.F.	21 405,90
6453	COTISATIONS CAISSE DE RETRAITE	48 778,23
6455	COTISATIONS POUR ASSURANCE DU PERSONNEL	1 184,04
6458	COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	236,56
6475	VISITES EXPERTISES MEDICALES	633,00
6488	COMITE NATIONAL D ACTION SOCIALE	1 302,00
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>0,00</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières</b>	<b>0,00</b>
<b>67</b>	<b>Charges spécifiques</b>	<b>0,00</b>
<b>68</b>	<b>Dotations aux provisions, dépréciations (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>358 476,56</b>
<b>042</b>	<b>Opérations ordre transf. entre sections</b>	<b>0,00</b>
<b>043</b>	<b>Opérations ordre intérieur de la section</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>358 476,56</b>

## SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
<b>Recettes issues de la TEOM</b>		<b>0,00</b>
<b>Dotations et participations reçues</b>		<b>0,00</b>
<b>Autres recettes de fonctionnement éventuelles</b>		<b>6 777,02</b>
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00
013	Atténuations de charges	6 777,02
6419	REBOURSEMENTS SUR REMUNERATIONS DU PERSONNEL	6 777,02
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>6 777,02</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>6 777,02</b>

(1) Compléter par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » dans la mesure où il faut établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions semi-budgétaires.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET</b> <b>D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>D7.1</b>

Cet état ne contient pas d'information.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET</b> <b>D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>D7.2</b>

Cet état ne contient pas d'information.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SUIVI DES OPERATIONS AU TITRE DU NPNRU</b>	<b>D8.1</b>

**ETAT DE SYNTHESE PAR CONVENTION**

CONVENTION N° 640-6001005				
Nature de l'opération (selon la nomenclature)	Cumul des engagements juridiques (1)	Dont engagements juridiques de l'année N (2)	Cumul des réalisations (3)	Dont réalisations de l'année N (4)
<b>DEPENSES</b>	<b>9 760 776,52</b>	<b>257 155,60</b>	<b>95 636,52</b>	<b>32 868,00</b>
<b>14</b>	9 760 776,52	257 155,60	95 636,52	32 868,00
<b>RECETTES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

NOMENCLATURE :

- |   |   |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>14-Etudes et conduite de projet</li> <li>15-Relogement des ménages avec minoration de loyer</li> <li>21-Démolition de logements locatifs sociaux</li> <li>22-Recyclage de copropriétés dégradées</li> <li>23-Recyclage de l'habitat ancien dégradé</li> <li>24-Aménagement d'ensemble</li> <li>31-Reconstitution de l'offre de logements locatifs sociaux</li> <li>32-Production d'une offre de relogement temporaire</li> <li>33-Requalification de logements locatifs sociaux</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>34-Résidentialisation de logements</li> <li>35-Actions de portage massif en copropriétés dégradées</li> <li>36-Accession à la propriété</li> <li>37-Equipement public de proximité</li> <li>38-Immobilier à vocation économique</li> <li>39-Autres investissements</li> <li>41-Quartiers Fertiles-Opérations d'ingénierie et dépenses de personnel</li> <li>42-Quartiers Fertiles-Opérations d'investissement</li> </ul> |
|---|---|

(1) Ensemble des AP et AE ouverts sur l'opération, tous exercices confondus

(2) Ensemble des AP et AE engagés sur l'opération, sur l'exercice courant

(3) Ensemble des crédits décaissés ou encaissés pour l'opération, tous exercices cumulés

(4) Ensemble des crédits décaissés ou encaissés sur l'exercice budgétaire N pour la mise en œuvre de l'opération

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SUIVI DES OPERATIONS AU TITRE DU NPNRU</b>	<b>D8.2</b>

**DETAIL PAR CONVENTION ET OPERATION  
PLURIANNUELLE**

Numéro de convention NPNRU :	640-6001005
Nature de l'opération (selon la nomenclature) :	14
IDTOP (identifiant de l'opération) :	QP001005
Intitulé de l'opération :	COURBE DE L ALBARINE
Maitrise d'ouvrage (1) :	COMMUNAUTE DE COMMUNE DE LA PLAINE DE L AIN
Communes (2) :	AMBERIEU EN BUGEY
Quartier prioritaire de la ville (3) :	COURBE DE L ALBARINE

<b>DEPENSES</b>				
Chapitre	Montant TTC			
	Cumul des engagements juridiques (4)	Dont engagements juridiques de l'année N (5)	Cumul des réalisations (6)	Dont réalisations de l'année N (7)
23	9 760 776,52	257 155,60	95 636,52	32 868,00
<b>Total</b>	<b>9 760 776,52</b>	<b>257 155,60</b>	<b>95 636,52</b>	<b>32 868,00</b>

<b>RECETTES</b>				
Chapitre	Montant TTC			
	Cumul des engagements juridiques (4)	Dont engagements juridiques de l'année N (5)	Cumul des réalisations (6)	Dont réalisations de l'année N (7)
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

NOMENCLATURE :

- |   |   |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>14-Etudes et conduite de projet</li> <li>15-Relogement des ménages avec minoration de loyer</li> <li>21-Démolition de logements locatifs sociaux</li> <li>22-Recyclage de copropriétés dégradées</li> <li>23-Recyclage de l'habitat ancien dégradé</li> <li>24-Aménagement d'ensemble</li> <li>31-Reconstitution de l'offre de logements locatifs sociaux</li> <li>32-Production d'une offre de logement temporaire</li> <li>33-Requalification de logements locatifs sociaux</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>34-Résidentialisation de logements</li> <li>35-Actions de portage massif en copropriétés dégradées</li> <li>36-Accession à la propriété</li> <li>37-Equipement public de proximité</li> <li>38-Immobilier à vocation économique</li> <li>39-Autres investissements</li> <li>41-Quartiers Fertiles-Opérations d'ingénierie et dépenses de personnel</li> <li>42-Quartiers Fertiles-Opérations d'investissement</li> </ul> |
|---|---|

- (1) Identification du ou des maitres d'ouvrage
- (2) Identification du ou des communes concernée(s) par l'opération
- (3) Identification des quartiers prioritaires de la ville concernés par l'opération
- (4) Ensemble des AP et AE ouverts sur l'opération, tous exercices confondus
- (5) Ensemble des AP et AE engagés sur l'opération, sur l'exercice courant
- (6) Ensemble des crédits décaissés ou encaissés pour l'opération, tous exercices cumulés
- (7) Ensemble des crédits décaissés ou encaissés sur l'exercice budgétaire N pour la mise en œuvre de l'opération